



CONSUMER ACTION NETWORK

COMPRENDRE VOS OPTIONS DE LOGEMENTS
ATELIER INFORMATIVE SUR LE LOGEMENT.



**COMPRENDRE VOS OPTIONS DE
LOGEMENTS.**

COMPRENDRE VOS OPTIONS DE LOGEMENTS.

Pour ceux qui ont du mal avec leur **sécurité de logement**, il y a plusieurs options afin de vous aider à **trouver, garder et payer** votre lieu de résidence. Voici les 3 majeures options :

- **Bons (système de subvention) :** - Section 8: Bons de choix de logement par le biais de HUD et des Agences Locales De Logement Public (PHAs).
- **Établissements résidentiels communautaires (CRFs)** - Programmes de logement financés par DC Département du logement et du développement communautaire (DHCD) Division des services résidentiels et communautaires (RCSD).
- **Maisons de vie autonome avec assistance (SIL)** - La vie autonome avec assistance est une aide et / ou une supervision des tâches quotidiennes pour aider les participants à vivre de manière aussi indépendante que possible, tout en développant leurs compétences. Il comprend des soutiens personnels rémunérés et est le plus souvent utilisé dans les modes de vie partagés.

LE BON DE CHOIX DE LOGEMENT DU HUD

- Le programme de bons de choix de logement est un des principaux programmes du gouvernement fédéral afin d'aider **les familles à très faible revenu, les personnes âgées et les personnes handicapées** à s'offrir un logement **décent, sûr et aux normes d'hygiène** sur le marché privé.



LE BON DE CHOIX DE LOGEMENT DU HUD

- Du fait que l'aide au logement est fournie au nom d'une famille ou d'un individu, les participants peuvent trouver leur propre logement, y compris des maisons unifamiliales, des maisons mitoyennes et des appartements d'eux même.
- Le participant est libre de choisir n'importe quel logement qui répond aux exigences du programme et ne se limite pas aux unités situées dans des projets de logement subventionné.



LE BON DE CHOIX DE LOGEMENT DU HUD

- Un bon de choix au logement (aussi appelé subvention pour le logement en France) est versée au propriétaire directement par les Agences Locales De Logement Public (PLA) au nom de la famille participante. La famille **paie alors la différence** entre le loyer réel facturé par le propriétaire et le montant subventionné par le programme.
- Dans certaines circonstances, si les Agences Locales De Logement Public (PLA) l'autorise, une famille également utiliser son bon pour **acheter** « une maison modeste ».

ETES-VOUS ÉLIGIBLE POUR LES SUBVENTIONS AU LOGEMENT DU HUD ?

- L'éligibilité pour le bon de choix de logement est déterminé par le PHA basé sur le **revenu brut annuel** et **la taille du foyer**, ce program est limité **aux citoyens Américain** and des catégories spécifiques de non-citoyen américain dont **le statut est admissible auprès de l'immigration**.
- En règle générale, les revenus annuels de la **famille ne doivent pas dépasser 50 %** du seuil de revenu moyen annuel pour le pays, ou sa localisation géographique où la famille a choisi de vivre.



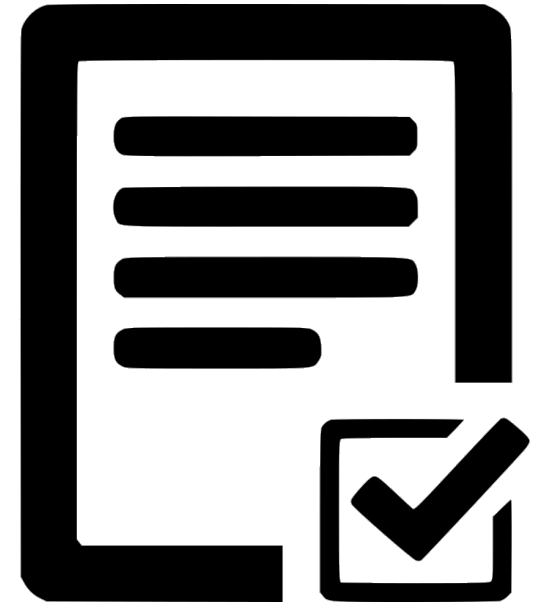
ETES-VOUS ÉLIGIBLE POUR LES SUBVENTIONS AU LOGEMENT DU HUD ?

- Durant la validation de l'éligibilité de la candidature, votre Agence Locale De Logement Public (PHA) collectera des informations sur **les ressources annuelles de la famille, son capital, et sa composition familiale.**
- Le PHA vérifiera ces informations avec **d'autres agences locales, l'employeur et la banque**, et avec ses informations pourra déterminer la possibilité d'éligibilité au programme mais aussi de chiffrer le montant qui sera alloué.



COMMENT DEMANDER UN BON DE CHOIX DE LOGEMENT?

- Si vous êtes intéressé par l'obtention du bon de choix de logement vous devriez alors contacter votre agence locale PHA.
- Pour plus d'assistance, merci de contacter le service du HUD le plus proche de vous.
- (Les liens et ressources sont disponible dans la description de la vidéo).
- Aussi veuillez consulter Action Network's « L'atelier d'éducation au logement » intitulé « Section 8 bon de choix et certificats ».



INSTALLATIONS RÉSIDENTIELLES COMMUNAUTAIRES

- Le Département du Logement et du Développement Communautaire (DHCD) et la Division des Services Résidentiels et Communautaires (RCSD) du District of Columbia (DC), financent des programmes axés sur les besoins des logements et la renaissance des quartiers.
- Les Services Résidentiels et Communautaires (RCSD) travaillent par le biais des Communautaires Basés sur l'Organisation (CBO) pour fournir des services complets de conseils en logement, une assistance technique aux petites entreprises et des opportunités d'amélioration de leur façade.

INSTALLATIONS RÉSIDENTIELLES COMMUNAUTAIRES

- Les établissements résidentiels communautaires sont des maisons conçues pour les personnes handicapées et les personnes en convalescence : toxicomane ou ayant des problèmes de santé mentale.
- Certains foyers et communautés des Établissements résidentiels Communautaires (CRF) sont spécifiquement destinés aux personnes handicapées, aux femmes ou aux personnes souffrant de problèmes de toxicomanie.



INSTALLATIONS RÉSIDENTIELLES COMMUNAUTAIRES

- Les organisations communautaires à but non lucratif (CBO) du Département du Logement et du Développement Communautaire (DHCD) fournissent des services de conseil et formation en matière de logement aux propriétaires potentiels, aux propriétaires actuels et aux locataires, en se concentrant sur les résidents et les quartiers aux revenus faibles à modérés.
- Les organisations communautaires à but non lucratif (CBO) offrent des services de sensibilisation, de réception des demandes, de conseils et de formation pour soutenir une variété de programmes du Département du Logement et du Développement Communautaire (DHCD) pour les propriétaires, les propriétaires potentiels et les locataires.
- Ces organisations communautaires à but non lucratif offrent des services de conseils en matière de logement mais peuvent également vous aider à trouver le type de logement qui vous convient. Une liste de ces organisations peut être trouvée dans le lien sous cette vidéo.

INSTALLATIONS RÉSIDENTIELLES COMMUNAUTAIRES

- Chaque Établissements résidentiels Communautaires (CRF) a son propre processus d'aiguillage et de demande. Pour une liste des maisons de l'Établissements résidentiels Communautaires (CRF) du District of Columbia (DC) et des informations de contact, voir les liens sous cette vidéo.
- Les Agences de Services de Base (CSA) du District of Columbia (DC) peuvent également vous aider à vous mettre en contact avec les maisons des Établissements Résidentiels Communautaires (CRF) et vous aider à trouver l'option de logement qui vous convient.
- Pour entrer en contact avec Les Agences de Services de Base (CSA), vous pouvez contacter Consumer Action Network au (202) 842 - 0001.



SOUTIEN POUR LA VIE EN AUTONOMIE

- L'Administration des services de réadaptation (RSA) et le Service Indépendant de Vivre Seul (ILS) fournit des services aux personnes handicapées pour les aider à vivre de manière aussi autonome que possible dans la communauté.
- L'Administration des services de réadaptation (RSA) partenaire du Centre dédié la vie en autonomie ([DC Center for Independent Living](#)) du District of Columbia (DC) et à d'autres agences privées de la communauté pour fournir les quatre principaux services de vie autonome suivants:
 - Plaidoyer
 - Formation sur les compétences de vie autonome
 - Information et référence
 - Soutien par les pairs



SOUTIEN POUR LA VIE EN AUTONOMIE

- Toutes les personnes du district de Columbia ayant un handicap important sont éligibles aux services de vie autonome. Toute personne peut rechercher des informations sur les services de vie autonome dans le cadre de ce programme et demander à être orienté vers d'autres services et programmes pour une personne ayant un handicap important, le cas échéant.
- Consultez le processus d'éligibilité et d'admission ([Eligibility and Intake Process](#)) pour plus d'informations. (Lien dans la diapositive « ressources » et sous cette vidéo)



SOUTIEN POUR LA VIE EN AUTONOMIE- ÉLIGIBILITÉ

- L'éligibilité aux services fournis par l'administration des services de réadaptation (RSA) est fondée sur la présence d'une déficience physique ou mentale qui crée un obstacle à la préparation, à l'obtention, au maintien ou à la reprise d'un emploi.
- À un niveau élevé, les éléments suivants sont considérés pour l'éligibilité :
 - La déficience physique ou mentale constitue ou entraîne un obstacle substantiel à l'emploi.
 - Basé sur son résultat d'emploi un individu peut bénéficier de services de réadaptation professionnelle.
 - Un individu ayant besoin de services de réadaptation professionnelle pour atteindre son objectif d'emploi.

SOUTIEN POUR LA VIE EN AUTONOMIE- ÉLIGIBILITÉ

- Une décision d'admissibilité sera prise dans les 60 jours suivant la demande d'un client pour des services dans la plupart des cas. Périodiquement, un délai supplémentaire peut être nécessaire pour évaluer davantage l'admissibilité de la personne.
- Les clients qui reçoivent actuellement une Assurance Invalidité de la Sécurité Sociale (SSDI) ou un Revenu de Sécurité Supplémentaire (SSI) pour leur handicap sont éligibles aux services de réadaptation professionnelle s'ils ont l'intention de trouver un emploi.

ELIGIBLE

RESOURCES

- <https://dhcd.dc.gov/service/residential-and-community-services-programs>
- <https://dds.dc.gov/page/independent-living-services>
- <https://dhcd.dc.gov/node/1050972> (Community Based Non-Profit Organizations with Housing Counseling Services)
- <https://doh.dc.gov/sites/default/files/dc/sites/doh/publication/attachments/CRF-ID%20Business%20Directory.pdf> (CRF Homes in DC)
- <https://dds.dc.gov/page/independent-living-services>
- <https://dds.dc.gov/node/724762> (SIL Eligibility and Intake Process)



CONSUMER ACTION NETWORK

COMPRENDRE VOS OPTIONS DE LOGEMENTS
ATELIER INFORMATIVE SUR LE LOGEMENT.